

DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI FOURNIS PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD

PTA 2013 : Projet de Lutte contre l'Enablement des Cuvettes Oasiennes (PLECO) *hzu*


1. Il est fait référence aux consultations entre le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Partenaire de réalisation, l'institution désignée par le Gouvernement du Niger et les représentants du PNUD concernant la fourniture de services d'appui, par le bureau de pays du PNUD Niger, au projet N° 00072224 - **Projet de lutte contre l'Enablement des Cuvettes Oasiennes (PLECO)**, géré selon la modalité de mise en œuvre nationale.
2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le 27 mars 2012 et du plan de travail 2013, le bureau de pays du PNUD fournira des services d'appui pour le projet PLECO tel que décrit ci-dessous.
3. Services d'appui à fournir :

Services d'appui	Échéancier de fourniture des services d'appui	Dépenses engagées par le PNUD pour la fourniture de ces services d'appui (US\$)	Montant remboursé au PNUD et mode de remboursement (le cas échéant)
74300 Sécurité	Décembre 2013	5 000	
74100 Audit	Décembre 2013	7 000	
72100 GRAR	Décembre 2013	5 000	
71600 Suivi PTA	Décembre 2013	10 000	
72800 Logiciel Comptabilité	Décembre 2013	11 000	
75700-71600 Suivi CCD et GDT	Décembre 2013	30 000	
TOTAL		68 000	

4. Description des fonctions et responsabilités des parties concernées :

[Signature]

Monsieur Issoufou Issaka
 Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement

[Signature]

Monsieur Victor Womitso
 Représentant Résident PNUD ai.